





CAP Equipier Polyvalent du Commerce (CAP EPC)

anciennement CAP Employé Commerce Multi-Spécialités

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Assurer la réception et le suivi des commandes et des colis.
- Contribuer à l'approvisionnement et à la mise en valeur de l'unité commerciale.
- Accueillir, informer, conseiller et accompagner le client tout au long de son parcours d'achat.

Entreprises d'accueil

Tout type d'unité commerciale distribuant des produits et des services : Hypermarchés ou Supermarchés, commerces traditionnels, petites surfaces de proximité, magasins à succursales.

Prérequis

- Âge: de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée :** Pas de niveau exigé mais une 3^e achevée conseillée. Après un diplôme de niveau 5 (CAP/BP).
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

Formation par apprentissage

Code diplôme Code RNCP

500 312 14

28736

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 3 (cadre européen des certifications).

Durée de la formation

800 heures (sur 2 ans).

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du mois positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

3 jours en UFA

2 jours en entreprise.

Coordonnées de l'UFA



Cité Scolaire Jeanne d'Arc

3 place de l'Eglise - BP 69 73203 **ALBERTVILLE** 04 79 31 12 28 jda73@wanadoo.fr www.jda73.fr

^{*} Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.



Contenu de formation

	Matières
	Prévention-Santé-Environnement
es	Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique
Matières générales	Mathématiques et Physique-Chimie
	Education Physique et Sportive
	Langue vivante étrangère (Anglais)
	Arts Appliqués
elles	Réception et suivi des commandes
Matières professionnelles	Mise en valeur et approvisionnement
	Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).







Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Туре	Forme
EP1 : Réception et suivi des commandes	3	CCF	Oral
EP2 : Mise en valeur et approvisionnement	5	CCF	Pratique et Oral
EP3 : Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat	6	CCF	Pratique et Oral
EG1 : Prévention Santé Environnement	1	CCF	Ecrit
EG 2 : Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique	3	CCF	Écrit et Oral
EG3 : Mathématiques et Physique-Chimie	2	CCF	Ecrit
EG4: E.P.S.	1	CCF	Pratique
EG5 : Langue Vivante Etrangère Anglais	1	CCF	Écrit et Oral
Épreuve facultative de langue vivante	Pts > 10	Ponctuel	Oral

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

L'obtention du CAP s'appuie sur deux modalités possibles : Par l'examen qui valide l'ensemble des blocs de compétences ou la validation des acquis et de l'expérience qui permet de valider tout ou partie les unités constitutives du diplôme.

Références

	2019	2018	2017
Taux de réussite globaux	87,06%	83,99%	83,01%
• CAP / CAPA / MC / TP/ DE	96,69%	97,26%	96,69%
• Bac Pro / Bac Pro A / BP	91,89%	89,20%	89%
• BTS / BTSA titre Bac +2	82,24%	80,73%	80%
• Formations Bac +3	60%	68,75%	44%
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	Résultats enquête en cours	82%	80%
Taux de poursuite d'étude	NC	NC	NC
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	87%	88%	Non mesuré

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Baccalauréat Professionnel Métiers du Commerce et de la Vente.

Débouchés professionnels :

Le titulaire de CAP Equipier polyvalent du commerce exerce ses activités dans des entreprises du commerce de détail, quelle que soit leur taille, en tant que : employé de grande surface, employé de libre-service, employé de rayon, gondolier caissier, employé de libre-service caissier...

^{*} Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.







Modalités financières

Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 4 125 €

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53% *	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 % *	100 %*

^{*} Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers:

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous intégrez une classe en 1ère Bac Pro en apprentissage, après une 2^{nde} professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : La rémunération sera équivalente à une 2^e année d'exécution de contrat.
- Vous intégrez la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1ère année de Bac Pro : La rémunération sera celle d'une 3e année d'exécution du contrat.

Aides financières de l'apprenti (sous conditions)

- Aide pour l'acquisition du 1er équipement.
- Aide pour l'hébergement (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la restauration (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.





Dates de la formation

Année de la formation	Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
1 ^{ère} année	2020 - 2022	01/09/2020	15/07/2022
2 ^{ème} année	2020 - 2021	01/09/2020	15/07/2021

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2020

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.







Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- · Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité.
- Transports scolaires Arlysère
- Gare TGV Ter à proximité (Alberville)

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

- Restauration
- Cantine / self sur place / cafétéria
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité
- Hébergement
- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

- Toutes les salles de cours sont équipées de vidéo projection.
- 9 salles informatiques.

Coordonnées de l'UFA



Cité Scolaire Jeanne d'Arc

3 place de l'Eglise - BP 69 73203 **ALBERTVILLE** 04 79 31 12 28 jda73@wanadoo.fr www.jda73.fr

